EXTRAIT DU REGISTRE **DES DELIBERATIONS** DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

L'an deux mil six

Le vendredi 17 novembre à 19H

En exercice: 9

Le Conseil Municipal de LA VILLENEUVE

Présents: 7 Votants: 7

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, Sous la présidence de Mme MATHIEU Marie-Claude, Maire;

Date de convocation du Conseil Municipal: 10/11/2006

<u>Présents</u>: MM. MATHIEU M.C., BAUTHENEY P., BARBET R.,

BALAIRE A., TERRADE J., TABARD C., LAFRIQUE J. Absents non excusés: M. LEYNIAT P., M. SOULIERE P.

Madame TABARD Caroline a été élue secrétaire.

Objet : Motion concernant l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin Article 3 de la lot nº 1

Le Conseil Municipal affirme que ramener l'avenir de la desserte ferroviaire du Limousin à un projet exclusif – la ligne à Grande Vitesse Poitiers-Limoges-pénaliserait lourdement la Creuse dans la compétition économique et sociale en cours, car elle signifierait l'absence de toute amélioration d'offre ferroviaire durant les 15 ans à venir.

Il demande:

- la modernisation de la ligne historique La Souterraine-Châteauroux- Vierzon- Paris avec pour objectif de placer La Souterraine à 2 heures de Paris,
- l'aménagement de la ligne Guéret-Limoges avec la suppression du rebroussement et l'électrification.
- une meilleure interconnexion entre le TER bus interrégional desservant la façade Est creusoise (Mérinchal, Auzances-Evaux-Chambon, Budelière) et les trains de départ de Montluçon.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE M.C. MATHIEU